RCS : EVRY
Code greffe : 7801

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de EVRY atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2015 B 02355
Numéro SIREN : 808 412 548
Nom ou dénomination : SARMATES

Ce dépôt a été enregistré le 30/07/2020 sous le numéro de dépôt 7878

Greffe du tribunal de commerce d'Evry

Documents comptables déposés en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 30/07/2020

Numéro de dépôt : 2020/7878

Déposant :

Nom/dénomination : SARMATES

Forme juridique : Société par actions simplifiée

N° SIREN : 808 412 548

N° gestion : 2015 B 02355

Copie certifiée conforme
AP / 30/07/2020 10:15:22
N° de dépôt - 2020/7878 / 808412548

CERTIFIE CONFORME A L'ORIGINAL

N° 2050-SD 2020

(1) **BILAN - ACTIF**

Désignation de l'entreprise : SARMATES — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12

Adresse de l'entreprise : 5 RUE NICEPHORE NIEPCE 91420 MORANGIS — Durée de l'exercice précédent * 12

Numéro SIRET* 80841254800022 — Néant *

Exercice N clos le, 31/12/2019

			Brut 1		Amortissements, provisions 2	Net 3
	Capital souscrit non appelé (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISÉ* — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	123 033	AC	118 459	4 574
	Frais de développement *	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	66 439	AG	62 561	3 878
	Fonds commercial (1)	AH	853 180	AI		853 180
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
	Constructions	AP	51 950	AQ	18 554	33 396
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	388 054	AS	200 828	187 226
	Autres immobilisations corporelles	AT	596 368	AU	235 533	360 835
	Immobilisations en cours	AV		AW		
	Avances et acomptes	AX		AY		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
	Autres participations	CU	305 000	CV		305 000
	Créances rattachées à des participations	BB	100 000	BC		100 000
	Autres titres immobilisés	BD		BE		
	Prêts	BF		BG		
	Autres immobilisations financières *	BH	574 258	BI		574 258
	TOTAL (II)	BJ	3 058 282	BK	635 935	2 422 347
ACTIF CIRCULANT — STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL	478 907	BM		478 907
	En cours de production de biens	BN		BO		
	En cours de production de services	BP	760 931	BQ	20 616	740 316
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
	Marchandises	BT		BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	27 269	BW		27 269
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	11 131 355	BY		11 131 355
	Autres créances (3)	BZ	1 801 463	CA		1 801 463
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres:)	CD		CE		
	Disponibilités	CF	2 285 317	CG		2 285 317
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	59 133	CI		59 133
	TOTAL (III)	CJ	16 544 374	CK	20 616	16 523 759
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	19 602 656	1A	656 550	18 946 106

Renvois : (1) Dont droit au bail : — (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP — (3) Part à plus d'un an : CR 29 509

Clause de réserve de propriété : * — Immobilisations : — Stocks : — Créances :

Sage © Sage

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

Copie certifiée conforme
AP / 30/07/2020 10:15:22
N° de dépôt - 2020/7878 / 808412548

TRIBUNAL DE COMMERCE D'EVRY ESSONNE

CERTIFIE CONFORME
A L'ORIGINAL

(2) BILAN - PASSIF avant répartition

N° 2051-SD2020

Désignation de l'entreprise SARMATES — Néant ☐ *

			Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : .....)	DA	1 000 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	100 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3) * (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	
	Report à nouveau	DH	1 375 400
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	291 695
	Subventions d'investissement	DJ	2 862
	Provisions réglementées *	DK	6 275
	TOTAL (I)	DL	2 776 231
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	351 838
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	2 215 122
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	1 550 134
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	6 405 533
	Dettes fiscales et sociales	DY	2 933 936
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Autres dettes	EA	460 985
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	2 252 326
	TOTAL (IV)	EC	16 169 875
	Ecarts de conversion passif * **(V)**	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	18 946 106

RENVOIS				
(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B	
(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
		Écart de réévaluation libre	1D	
		Réserve de réévaluation (1976)	1E	
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	12 411 263
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

© Sage

Copie certifiée conforme
AP / 30/07/2020 10:15:22
N° de dépôt - 2020/7878 / 808412548

CERTIFIE CONFORME A L'ORIGINAL

N° 2052-SD 2020

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L' EXERCICE (En liste)

Désignation de l'entreprise : SARMATES — Néant ☐ *

			Exercice N					
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC		
	Production vendue biens *	FD	7 694	FE		FF		7 694
	Production vendue services*	FG	42 365 964	FH		FI		42 365 964
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	42 373 658	FK		FL		42 373 658
	Production stockée*					FM		316 612
	Production immobilisée*					FN		5 923
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP		212 511
	Autres produits (1) (11)					FQ		112 736
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR		43 021 440
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		14 544 687
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		(60 520)
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW		16 292 500
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX		446 989
	Salaires et traitements*					FY		7 990 972
	Charges sociales (10)					FZ		2 997 327
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux amortissements*					GA		142 460
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux provisions					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE		6 572
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF		42 360 987
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG		660 452
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		5 741
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		152 921
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		5 515
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP		164 177
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR		310 772
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU		310 772
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV		(146 595)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW		513 857

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

© Sage

Copie certifiée conforme
AP / 30/07/2020 10:15:22
N° de dépôt - 2020/7878 / 808412548

TRIBUNAL DE COMMERCE D'EVRY ESSONNE

CERTIFIE CONFORME
A L'ORIGINAL

④ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

N° 2053-SD 2020

Désignation de l'entreprise SARMATES — Néant ☐ *

			Exercice N
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	142 795
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	87
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	142 881
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(142 881)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	**(IX)**	HJ	30 563
Impôts sur les bénéfices *	**(X)**	HK	48 718
	TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	HL	43 185 616
	TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	HM	42 893 922
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	291 695

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G	
(3) Dont	- Crédit - bail mobilier *	HP	
	- Crédit - bail immobilier	HQ	
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H	2 100
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
(9)	Dont transferts de charges	A1	185 095
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2	
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles — facultatives A6	obligatoires A9	
	dont cotisations facultatives Madelin A7		
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :

	Exercice N — Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Pénalités marches	69 646	
pénalités et amendes	2 778	
indemnités ruptures	53 187	
regularisation poste tiers	10 562	
pénalites IS	4 522	

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N — Charges antérieures	Produits antérieurs
régularisation CVAE 2018	1 259	
REGULARISATION COMPTE DE TIERS	841	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

© Sage

Copie certifiée conforme
AP / 30/07/2020 10:15:22
N° de dépôt - 2020/7878 / 808412548

TRIBUNAL DE COMMERCE D'EVRY ESSONNE

CERTIFIE CONFORME
A L'ORIGINAL

(5) IMMOBILISATIONS

N° 2054-SD2020

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Désignation de l'entreprise : SARMATES — Néant ☐ *

CADRE A — IMMOBILISATIONS			Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice (1)		Augmentations : Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence (2)		Augmentations : Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste (3)	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement — TOTAL I	CZ	114 633	D8		D9	8 400	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles — TOTAL II	KD	857 434	KE		KF	62 184	
CORPORELLES	Terrains	KG		KH		KI		
	Constructions — Sur sol propre [Dont Composants L9]	KJ	10 000	KK		KL	41 950	
	Constructions — Sur sol d'autrui [Dont Composants M1]	KM		KN		KO		
	Constructions — Installations générales, agencements* et aménagements des constructions [Dont Composants M2]	KP		KQ		KR		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels [Dont Composants M3]	KS	291 025	KT		KU	97 028	
	Autres immobilisations corporelles — Installations générales, agencements, aménagements divers *	KV	352 020	KW		KX	45 293	
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport *	KY	26 718	KZ		LA		
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de bureau et mobilier informatique	LB	130 894	LC		LD	41 443	
	Autres immobilisations corporelles — Emballages récupérables et divers *	LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours	LH		LI		LJ		
	Avances et acomptes	LK		LL		LM		
	TOTAL III	LN	810 658	LO		LP	225 714	
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence	8G		8M		8T		
	Autres participations	8U	658 346	8V		8W		
	Autres titres immobilisés	1P		1R		1S		
	Prêts et autres immobilisations financières	1T	328 531	1U		1V	253 700	
	TOTAL IV	LQ	986 877	LR		LS	253 700	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		ØG	2 769 603	ØH		ØJ	549 998	

CADRE B — IMMOBILISATIONS			Diminutions : par virement de poste à poste (1)	Diminutions : par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence (2)	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice (3)	Réévaluation légale* ou évaluation par mise en équivalence : Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice (4)
INCORP.	Frais d'établissement et de développement — TOTAL I	IN		CØ	DØ 123 033	D7
	Autres postes d'immobilisations incorporelles — TOTAL II	IO		LV	LW 919 619	1X
CORPORELLES	Terrains	IP		LX	LY	LZ
	Constructions — Sur sol propre	IQ		MA	MB 51 950	MC
	Constructions — Sur sol d'autrui	IR		MD	ME	MF
	Constructions — Inst. gales, agencts et am. des constructions	IS		MG	MH	MI
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	IT		MJ	MK 388 054	ML
	Autres immobilisations corporelles — Inst. gales, agencts, aménagements divers	IU		MM	MN 397 313	MO
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport	IV		MP	MQ 26 718	MR
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS	MT 172 337	MU
	Autres immobilisations corporelles — Emballages récupérables et divers*	IX		MV	MW	MX
	Immobilisations corporelles en cours	MY		MZ	NA	NB
	Avances et acomptes	NC		ND	NE	NF
	TOTAL III	IY		NG	NH 1 036 372	NI
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence	IZ		ØU	M7	ØW
	Autres participations	IØ		ØX 253 346	ØY 405 000	ØZ
	Autres titres immobilisés	I1		2B	2C	2D
	Prêts et autres immobilisations financières	I2		2E 7 973	2F 574 258	2G
	TOTAL IV	I3		NJ 261 319	NK 979 258	2H
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		I4		ØK 261 319	ØL 3 058 282	ØM

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

© Sage

Copie certifiée conforme
AP / 30/07/2020 10:15:22
N° de dépôt - 2020/7878 / 808412548

TRIBUNAL DE COMMERCE D'EVRY ESSONNE

CERTIFIE CONF
A L'ORIGINAL

5 bis

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

N° 2054 bis-SD 2020

Exercice N clos le 31 12 2019

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l' exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise: SARMATES

Néant [X] *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col.1 - col.2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 - col.2) - col.5 (5)]
			Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Montant des suppléments d'amortissement (2)	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)		
	1	2	3	4	5	6
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.

(2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.

(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.

(4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.

(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B

DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1	- FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	
2	- FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE	-
3	- FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE	=

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

© Sage

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Copie certifiée conforme
AP / 30/07/2020 10:15:22
N° de dépôt - 2020/7878 / 808412548

CERTIFIE CONFORME
A L'ORIGINAL

6 AMORTISSEMENTS

N° 2055-SD2020

Désignation de l'entreprise SARMATES Néant ☐ *

CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement TOTAL I		CY	108 952	EL	9 507	EM	0	EN	118 459
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		PE	56 395	PF	6 166	PG	0	PH	62 561
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR	10 000	PS	8 554	PT		PU	18 554
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	133 022	QA	67 806	QB	0	QC	200 828
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	56 137	QE	39 669	QF	0	QG	95 806
	Matériel de transport	QH	7 073	QI	5 344	QJ	0	QK	12 417
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	100 065	QM	27 225	QN	0	QO	127 310
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	306 317	QV	148 598	QW		QX	454 915
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ØN	471 664	ØP	164 271	ØQ		ØR	635 935

CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables		DOTATIONS Colonne 1 Différentiel de durée et autres		DOTATIONS Colonne 2 Mode dégressif		DOTATIONS Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		REPRISES Colonne 4 Différentiel de durée et autres		REPRISES Colonne 5 Mode dégressif		REPRISES Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel		Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais établissements TOTAL I		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Inst.gales, agenc et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	6 189	V7	87	V8		V9		W1		W2		W3	6 276
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL III		X2	6 189	X3	87	X4		X5		X6		X7		X8	6 276
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV		NL						NM						NO	
Total général (I + II + III + IV)		NP	6 189	NQ	87	NR		NS		NT		NU		NV	6 276
Total général non vendu (NP + NQ + NR)	NW	6 276	Total général non vendu (NS + NT + NU)	NY				Total général non vendu (NW - NY)	NZ	6 276					

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations			SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice N° 2032

© Sage

Copie certifiée conforme
AP / 30/07/2020 10:15:22
N° de dépôt - 2020/7878 / 808412548

CERTIFIE CONFORME
A L'ORIGINAL

N° 2056-SD 2020

(7) PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Désignation de l'entreprise SARMATES — Néant ☐ *

	Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X	6 189	TM	15 486	TN	15 400	TO	6 275
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR	
	TOTAL I	3Z	6 189	TS	15 486	TT	15 400	TU	6 275
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations*	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y	
	TOTAL II	5Z		TV		IW		TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations - incorporelles	6A		6B		6C		6D	
	sur immobilisations - corporelles	6E		6F		6G		6H	
	sur immobilisations - titres mis en équivalence	Ø2		Ø3		Ø4		Ø5	
	sur immobilisations - titres de participation	9U		9V		9W		9X	
	sur immobilisations - autres immobilisations financières (1)*	Ø6		Ø7		Ø8		Ø9	
	Sur stocks et en cours	6N	27 416	6P	20 616	6R	27 416	6S	20 616
	Sur comptes clients	6T		6U		6V		6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X		6Y		6Z		7A	
	TOTAL III	7B	27 416	TY	20 616	TZ	27 416	UA	20 616
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	33 605	UB	36 102	UC	42 816	UD	26 891
	Dont dotations et reprises - d'exploitation			UE	20 616	UF	27 416		
	Dont dotations et reprises - financières			UG		UH			
	Dont dotations et reprises - exceptionnelles			UJ	15 486	UK	15 400		

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I. — 10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

© Sage

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Copie certifiée conforme
AP / 30/07/2020 10:15:22
N° de dépôt - 2020/7878 / 808412548

CERTIFIE CONF
A L'ORIGINAL

⑧ ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

N° 2057-SD 2020

Désignation de l'entreprise : SARMATES — Néant ☐ *

CADRE A ÉTAT DES CRÉANCES

			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL	100 000	UM		UN	100 000
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US	
	Autres immobilisations financières	UT	574 258	UV		UW	574 258
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA	29 509				29 509
	Autres créances clients	UX	11 101 846		11 101 846		
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* UO)	ZI					
	Personnel et comptes rattachés	UY	104 118		104 118		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ	72 870		72 870		
	État et autres collectivités publiques — Impôts sur les bénéfices	VM	47 332		47 332		
	État et autres collectivités publiques — Taxe sur la valeur ajoutée	VB	304 918		304 918		
	État et autres collectivités publiques — Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN					
	État et autres collectivités publiques — Divers	VP					
	Groupe et associés (2)	VC	237 105		237 105		
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	1 035 120		1 035 120		
	Charges constatées d'avance	VS	59 133		59 133		
	TOTAUX	VT	13 666 209	VU	12 962 442	VV	703 767
RENVOIS (1) Montant des	- Prêts accordés en cours d'exercice	VD					
	- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE					
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF					

CADRE B ÉTAT DES DETTES

			Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y				
Autres emprunts obligataires (1)		7Z				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG				
	à plus d'1 an à l'origine	VH	351 838	143 361	208 478	
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A				
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	6 405 533	6 405 533		
Personnel et comptes rattachés		8C	66 268	66 268		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	444 812	444 812		
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E				
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	2 218 251	2 218 251		
	Obligations cautionnées	VX				
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	204 606	204 606		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J				
Groupe et associés (2)		VI	2 215 122	215 122	2 000 000	
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	460 985	460 985		
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie*		Z2				
Produits constatés d'avance		8L	2 252 326	2 252 326		
TOTAUX		VY	14 619 741	VZ 12 411 263	2 208 478	
RENVOIS (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL	
Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032		

© Sage

Copie certifiée conforme
AP / 30/07/2020 10:15:22
N° de dépôt - 2020/7878 / 808412548

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

FAITS CARACTERISTIQUES

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

FUSION / ABSORPTION

En date du 4 novembre 2019, un traité de fusion / absorption a été signé
entre la société METALLERIE DE L'AUTHION et la société SARMATES
statuant que la société SARMATES absorpbait au 31 décembre 2019,
la société METALLERIE DE L'AUTHION, SARMATES détenant 100% des parts de sa filiale.
cette fusion/absorption ayant pour motivation de simplifier les procédures inter entreprises
et neutraliser l'impact des taux sur la marge chantiers.
Cette fusion a généré un BONI de fusion à hauteur de 152 920,89€, enregistré en produits financiers,
non soumis à l'impôt sur les sociétés
cette fusion est placée sous le régime de la fusion simplifiée

INTEGRATION FISCALE

Dans un principe de consolider l'ensemble des résultats fiscaux du groupe entre la société SARMATES et la société MBE
une option pour l'intégration fiscale a été réalisée auprès de l'administration à partir de l'exercice 2019
(premier exercice fiscal concerné par l'option)
Ainsi, la société SARMATES, en sa qualité de société mère, a intégré les résultats de la société MBE
pour procéder aux paiements des impôts et taxes concernés par cette option

Comptes annuels annexés au rapport du commissaire aux comptes

Copie certifiée conforme
AP / 30/07/2020 10:15:22
N° de dépôt - 2020/7878 / 808412548

SARMATES

Période du 01/01/2019 au 31/12/20198

Règles et méthodes comptables

(Décret n° 83-1020 du 29-11-1983 - articles 7, 21, 24 début, 24-1, 24-2 et 24-3)

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

Au bilan avant répartition de la période arrêtée au 31/12/19 , d'une durée de 12 mois, dont le total est de 18 946 105.95 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, et dégageant un résultat de 291 694.85 Euros.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels arrêtés le 18 juin 2020

Réglementation comptable applicable

Les comptes annuels ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2014, en respect des principes suivants:

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Comptes annuels annexés au rapport du commissaire aux comptes

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels de l'exercice ont été préparés conformément au règlement de l'ANC n° 2016-07 du 4 novembre 2016, modifiant le règlement n° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général (PCG)

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, comprenant le prix d'achat et les frais accessoires.
L'application des réglements 2002-10 et 2006-06 sur les amortissements et les immobilisations n'a pas permis de mettre en évidence des composants.
La société continue d'amortir les biens non décomposables sur la durée d'usage.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée moyenne de vie prévue :

	durée	type d' amortissement
Agencements et aménagements de constructions	8 à 10 an(s)	Linéaire
Matériel et outillage	2 0 5 an(s)	Linéaire
Matériel de transport	N/A	
Mobilier de bureau	1 à 5 an(s)	Linéaire

Immobilisations incorporelles

Les frais d'établissement comprennent des coûts engagés par Sarmates dans le cadre de la reprise des actifs et sont amortis sur 2 ans.
Les concessions, brevets et droits similaires comprennent des acquisitions de logiciels pour 66 438,71€ et sont amortis sur 1 à 2 ans.
Les fonds commerciaux sont valorisés au coût historique pour 853 180,146€.

Fonds commercial

La valeur du fonds de commerce s'élève à la somme de 794.546€.
Il correspond au cumul des passifs repris à la barre du tribunal de commerce de Paris en date du 10 juin 2015.
(passifs repris des sociétés SARMATE, SAM+, ARBLADE & fils, C2IP, ALUFER et CLEOME).
Il est présumé avoir une durée de vie non limitée et n'est donc pas amorti, mais il fait l'objet d'un test de dépréciation une fois par an.
Ce test conduit à constater une dépréciation si la valeur d'usage du fonds de commerce est inférieur à sa VNC.
Il n'y a pas lieu de constater une dépréciation sur les comptes 2019.

Copie certifiée conforme
AP / 30/07/2020 10:15:22
N° de dépôt - 2020/7878 / 808412548

SAS SARMATES

Période du **01/01/2019** au **31/12/2019**

Règles et méthodes comptables

(Décret n° 83-1020 du 29-11-1983 - articles 7, 21, 24 début, 24-1, 24-2 et 24-3)

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

Participations et prêts

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

La valeur d'inventaire est notamment appréciée en fonction des perspectives d'activité et de résultats futurs. Au 31 décembre, aucune dépréciation n'a été constatée.

Dépôts de garantie

La valeur d'inventaire est notamment appréciée en fonction des perspectives d'activité et de résultats futurs. Au 31 décembre, aucune dépréciation n'a été constatée.

Stocks

Les stocks de matières premières sont évalués suivant la méthode "du dernier prix d'achat connu".
Au 31 décembre 2019, le stock tient compte de la valeur des matières premières et autres quincailleries présents au sein de l'atelier de production situé à Marangis.

Comptes annuels annexés au rapport du commissaire aux comptes

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

La valeur des créances clients présentée à l'actif du bilan tient compte des cessions de créances réalisées auprès des organismes de financement. Ces créances sont déconsolidées.

Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques couvrent des risques identifiées sur des pénalités provisoires, au cas par cas, sur chaque chantier.
Les pénalités définitives sont enregistrées directement en charges exceptionnelles.
Aucun autre risque n'a été identifié à ce jour.

Copie certifiée conforme
AP / 30/07/2020 10:15:22
N° de dépôt - 2020/7878 / 808412548

Règles et méthodes comptables

(Décret n° 83-1020 du 29-11-1983 - articles 7, 21, 24 début, 24-1, 24-2 et 24-3)

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

Comptes annuels annexés au rapport du commissaire aux comptes

Opérations en devises

Aucune opération en devises n'est relevée au 31 décembre 2019.

Opérations à long terme

Les travaux en cours, déterminés en fonction d'une comptabilité analytique sont scindés en deux catégories.

La méthode à l'avancement s'applique aux travaux neufs. Un ajustement est pratiqué sur la valeur de facturation relevée à chaque fin de période pour reconnaître la marge à l'avancement des dépenses engagées. Le résultat du chantier est incorporé au fur et mesure de l'avancement des coûts.
Cet ajustement impacte selon le cas l'actif ("facture à établir") ou le passif ("produit constaté d'avance").

Les travaux de maintenance sont comptabilisés en tenant compte d'un coefficient de marge moyen estimé sur la base des performances historiques constatées.

La valeur des encours fait l'objet d'une analyse de recouvrabilité et de dépréciation le cas échéant.

Changement de méthodes, de modalités d'estimation et/ou de présentation

Aucun changement de méthode comptable n'est intervenu par rapport au précédent exercice.

Transactions avec les parties liées

Les transactions avec les parties liées ne sont pas significatives et ont été réalisées à des conditions normales de marché.

Principes comptables retenus

Les principes comptables retenus sont présentés dans les notes annexes aux comptes annuels ainsi établis au 31 décembre 2019.

Copie certifiée conforme
AP / 30/07/2020 10:15:22
N° de dépôt - 2020/7878 / 808412548

Règles et méthodes comptables

(Décret n° 83-1020 du 29-11-1983 - articles 7, 21, 24 début, 24-1, 24-2 et 24-3)

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

Engagement de retraite et avantages assimilaires (Article 531-4 du PCG)

L'évaluation réalisée sur La détermination des engagements retraites a été estimée sur les critères suivants :

. Taux de rotation des salariés
. Taux de rotation des salaires
. Taux d'actualisation de survie
. Age de départ du salarié
. Taux de charges estimé à 50%

Le montant des engagements s'élèverait à la somme de 624 451€

Comptes annuels annexés au rapport du commissaire aux comptes

Copie certifiée conforme
AP / 30/07/2020 10:15:22
N° de dépôt - 2020/7878 / 808412548

SARMATES

Société par actions simplifiée au capital de 1.000.000 €
Siège social : 5, rue Nicéphore Niepce - Zone Industrielle Sud
91420 MORANGIS

808 412 548 R.C.S. EVRY

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE ET EXTRAORDINAIRE EN DATE DU 8 JUILLET 2020

Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019
.../...

L'an deux mille vingt,
Le 8 juillet, à 11 heures.

Les associés de la société **SARMATES**, société par actions simplifiée au capital de 1.000.000 €, divisé en 300.000 actions de valeur nominale au pair, se sont réunis au siège social de la société VERDOSO SAS situés au 39, avenue Pierre 1er de Serbie – 75008 PARIS, en assemblée générale ordinaire annuelle et extraordinaire sur la convocation qui leur a été faite par le Président.

Il a été dressé une feuille de présence qui a été signée par chaque associé en entrant en séance.

Monsieur Olivier HARAR préside la séance en sa qualité de Président.

.../...

Le Président rappelle ensuite que l'assemblée a été convoquée à l'effet de délibérer sur l'**ordre du jour suivant :**

– Questions de la compétence de l'assemblée générale ordinaire :
- *lecture du rapport de gestion établi par le Président,*

.../...
- *affectation du résultat de l'exercice social clos le 31 décembre 2019,*

.../...
- *délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales,*
- *questions diverses.*

.../...
Personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

Copie certifiée conforme
AP / 30/07/2020 10:15:22
N° de dépôt - 2020/7878 / 808412548

A titre ordinaire :

.../...

QUATRIÈME RÉSOLUTION

(Affectation du résultat de l'exercice social clos le 31 décembre 2019)

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, connaissance prise du rapport de gestion du Président, et après avoir constaté que les comptes de l'exercice social clos au 31 décembre 2019 font apparaître un bénéfice de 291.694,85 €, décide d'affecter le résultat au compte « autres réserves. Le tableau d'affectation sera ainsi présenté :

Poste à affecter	Poste affecté	Montant avant affectation	Affectation	Montant après affectation
« Autres réserves »				
Antérieur		€ -		
Résultat de l'exercice		€ 291.694,85		
Sous total		€ 291.694,85		
	« Autres réserves »		€ 291.694,85	
	Résultat de l'exercice		€ 291.694,85	
	« Autres réserves » après affectation			€ 291.694,85

Conformément à l'article 243 bis du code général des impôts, il est rappelé que la société n'a pas distribué de dividende au titre des trois précédents exercices.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des associés.

.../...

NEUVIÈME RÉSOLUTION

(Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités)

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président, donne tous pouvoirs au Président et/ou au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour prendre toutes mesures utiles et accomplir toutes formalités légales nécessaires à la publicité à l'adoption des résolutions qui précèdent et pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des associés.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président de séance.

M. Olivier HARAR
Président de Séance

Copie certifiée conforme
AP / 30/07/2020 10:15:22
N° de dépôt - 2020/7878 / 808412548

Commissariat aux Comptes / Audit
46, rue de Provence 75009 PARIS
Tél : 01.48.74.50.00

SARMATES

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE D'APPROBATION DES COMPTES

DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2019

Certifié conforme

Copie certifiée conforme
AP / 30/07/2020 10:15:22
N° de dépôt - 2020/7878 / 808412548

AVENTY
GROUPE EXA

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE D'APPROBATION DES COMPTES

DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2019

SARMATES

5 rue Nicéphore Niepce
91420 MORANGIS

À l'assemblée générale de la société SARMATES,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SARMATES relatifs à l'exercice clos le 31 Décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Président le 18 juin 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Copie certifiée conforme
AP / 30/07/2020 10:15:22
N° de dépôt - 2020/7878 / 808412548

TRIBUNAL DE COMMERCE D'EVRY ESSONNE

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Votre société constate les résultats sur les contrats à long terme selon les modalités décrites dans la note « Règles et méthodes comptables » au paragraphe « Opérations à long terme » page 12 de l'annexe. Ces résultats sont dépendants des estimations à terminaison réalisées par les chargés d'affaires sous le contrôle de la direction générale.

Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté notamment à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent les évaluations des résultats à terminaison de ces contrats, à revoir les calculs effectués par la société, à comparer les évaluations des résultats à terminaison des périodes précédentes avec les réalisations correspondantes et à examiner les procédures d'approbation de ces estimations par la direction générale.

Dans le cadre de nos appréciations, nous avons vérifié le caractère raisonnable de ces estimations.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président arrêté le 18 juin 2020 et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Copie certifiée conforme
AP / 30/07/2020 10:15:22
N° de dépôt - 2020/7878 / 808412548

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les

Copie certifiée conforme
AP / 30/07/2020 10:15:22
N° de dépôt - 2020/7878 / 808412548

informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 30 juin 2020

Le Commissaire aux Comptes :
Yves PASCAULT
Membre de la Compagnie Régionale de Paris
AVENTY Audit

Copie certifiée conforme
AP / 30/07/2020 10:15:22
N° de dépôt - 2020/7878 / 808412548

Bilan Actif

SARMATES

Période du 01/01/19 au 31/12/19
Edition du
Devise d'édition

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2019	Net (N-1) 31/12/2018
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement	123 033	118 459	4 574	5 681
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires	66 439	62 561	3 878	6 494
Fonds commercial	853 180		853 180	794 546
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :	**1 042 652**	**181 020**	**861 632**	**806 720**
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions	51 950	18 554	33 396	
Installations techniques, matériel et outillage industriel	388 054	200 828	187 226	158 003
Autres immobilisations corporelles	596 368	235 533	360 835	346 338
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :	**1 036 372**	**454 915**	**581 457**	**504 341**
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	305 000		305 000	355 000
Créances rattachées à des participations	100 000		100 000	303 346
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	574 258		574 258	328 531
TOTAL immobilisations financières :	**979 258**		**979 258**	**986 877**
ACTIF IMMOBILISÉ	**3 058 282**	**635 935**	**2 422 347**	**2 297 938**
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement	478 907		478 907	229 263
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services	760 931	20 616	740 316	394 606
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises				
TOTAL stocks et en-cours :	**1 239 838**	**20 616**	**1 219 222**	**623 869**
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes	27 269		27 269	16 342
Créances clients et comptes rattachés	11 131 355		11 131 355	8 855 059
Autres créances	1 801 463		1 801 463	1 551 198
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	**12 960 087**		**12 960 087**	**10 422 599**
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	2 285 317		2 285 317	628 616
Charges constatées d'avance	59 133		59 133	26 294
TOTAL disponibilités et divers :	**2 344 450**		**2 344 450**	**854 910**
ACTIF CIRCULANT	**16 544 374**	**20 616**	**16 523 759**	**11 901 378**
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				
TOTAL GÉNÉRAL	**19 602 656**	**656 550**	**18 946 106**	**14 199 317**

Comptes annuels annexés au rapport du commissaire aux comptes

© Sage

Copie certifiée conforme
AP / 30/07/2020 10:15:22
N° de dépôt - 2020/7878 / 808412548

Bilan Passif

Période du 01/01/19 au 31/12/19
Edition du
Devise d'édition

SARMATES

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2019	Net (N-1) 31/12/2018
SITUATION NETTE		
Capital social ou individuel dont versé	1 000 000	1 000 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Écarts de réévaluation dont écart d'équivalence		
Réserve légale	100 000	20 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	1 375 400	1 115 507
Résultat de l'exercice	291 695	339 893
TOTAL situation nette :	**2 767 095**	**2 475 400**
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	2 862	
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES	6 275	6 189
CAPITAUX PROPRES	**2 776 231**	**2 481 588**
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	351 838	480 427
Emprunts et dettes financières divers	2 215 122	2 814 650
TOTAL dettes financières :	**2 566 960**	**3 295 077**
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS	1 550 134	1 148 859
DETTES DIVERSES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 405 533	4 822 474
Dettes fiscales et sociales	2 933 936	2 227 231
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	460 985	
TOTAL dettes diverses :	**9 800 455**	**7 049 706**
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	2 252 326	224 087
DETTES	**16 169 875**	**11 717 729**
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GÉNÉRAL	**18 946 106**	**14 199 317**

Comptes annuels annexés au rapport du commissaire aux comptes

© Sage

Copie certifiée conforme
AP / 30/07/2020 10:15:22
N° de dépôt - 2020/7878 / 808412548

Compte de Résultat (Première Partie)

SARMATES

Période du 01/01/19 au 31/12/19
Edition du
Devise d'édition

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/12/2019	Net (N-1) 31/12/2018
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens	7 694		7 694	26 796
Production vendue de services	42 365 964		42 365 964	36 012 530
Chiffres d'affaires nets	**42 373 658**		**42 373 658**	**36 039 326**
Production stockée			316 612	(354 649)
Production immobilisée			5 923	
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			212 511	127 951
Autres produits			112 736	124 694
PRODUITS D'EXPLOITATION			**43 021 440**	**35 937 322**
CHARGES EXTERNES				
Achats de marchandises [et droits de douane]				
Variation de stock de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnements			14 544 687	10 653 507
Variation de stock [matières premières et approvisionnements]			(60 520)	(63 826)
Autres achats et charges externes			16 292 500	13 627 229
TOTAL charges externes :			**30 776 668**	**24 216 909**
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			446 989	495 143
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements			7 990 972	8 029 602
Charges sociales			2 997 327	2 702 381
TOTAL charges de personnel :			**10 988 299**	**10 731 983**
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			142 460	123 993
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				27 416
Dotations aux provisions pour risques et charges				
TOTAL dotations d'exploitation :			**142 460**	**151 409**
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			6 572	26 122
CHARGES D'EXPLOITATION			**42 360 987**	**35 621 566**
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			**660 452**	**315 756**

Comptes annuels annexés au rapport du commissaire aux comptes

© Sage

Copie certifiée conforme
AP / 30/07/2020 10:15:22
N° de dépôt - 2020/7878 / 808412548

Compte de Résultat (Seconde Partie)

SARMATES

Période du 01/01/19 au 31/12/19
Edition du
Devise d'édition

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2019	Net (N-1) 31/12/2018
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	**660 452**	**315 756**
Bénéfice attribué ou perte transférée		
Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation	5 741	8 604
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	152 921	899 986
Autres intérêts et produits assimilés	5 515	8 741
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	164 177	917 331
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	310 772	302 195
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	310 772	302 195
RÉSULTAT FINANCIER	**(146 595)**	**615 136**
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS	**513 857**	**930 892**
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		6 337
		6 337
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	142 795	342 242
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	87	3 894
	142 881	346 136
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	**(142 881)**	**(339 799)**
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	30 563	131 357
Impôts sur les bénéfices	48 718	119 843
TOTAL DES PRODUITS	**43 185 616**	**36 860 980**
TOTAL DES CHARGES	**42 893 922**	**36 521 097**
BÉNÉFICE OU PERTE	**291 695**	**339 883**

Comptes annuels annexés au rapport du commissaire aux comptes

© Sage

Copie certifiée conforme
AP / 30/07/2020 10:15:22
N° de dépôt - 2020/7878 / 808412548

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

FAITS CARACTERISTIQUES

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

FUSION / ABSORPTION

En date du 4 novembre 2019, un traité de fusion / absorption a été signé
entre la société METALLERIE DE L'AUTHION et la société SARMATES
statuant que la société SARMATES absorbait au 31 décembre 2019,
la société METALLERIE DE L'AUTHION, SARMATES détenant 100% des parts de sa filiale.
cette fusion/absorption ayant pour motivation de simplifier les procédures inter entreprises
et neutraliser l'impact des taux sur la marge chantiers.
Cette fusion a généré un BONI de fusion à hauteur de 152 920,89€, enregistré en produits financiers,
non soumis à l'impôt sur les sociétés
cette fusion est placée sous le régime de la fusion simplifiée

INTEGRATION FISCALE

Dans un principe de consolider l'ensemble des résultats fiscaux du groupe entre la société SARMATES et la société MBE
une option pour l'intégration fiscale a été réalisée auprès de l'administration à partir de l'exercice 2019
(premier exercice fiscal concerné par l'option)
Ainsi, la société SARMATES, en sa qualité de société mère, a intégré les résultats de la société MBE
pour procéder aux paiements des impôts et taxes concernés par cette option

Comptes annuels annexés au rapport du commissaire aux comptes

Copie certifiée conforme
AP / 30/07/2020 10:15:22
N° de dépôt - 2020/7878 / 808412548

SARMATES

Période du **01/01/2019** au **31/12/20198**

Règles et méthodes comptables

(Décret n° 83-1020 du 29-11-1983 - articles 7, 21, 24 début, 24-1, 24-2 et 24-3)

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

Au bilan avant répartition de la période arrêtée au 31/12/19 , d'une durée de 12 mois, dont le total est de 18 946 105,95 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, et dégageant un résultat de 291 694,85 Euros.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels arrêtés le 18 juin 2020

Réglementation comptable applicable

Les comptes annuels ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2014, en respect des principes suivants:

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Comptes annuels annexés au rapport du commissaire aux comptes

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels de l'exercice ont été préparés conformément au règlement de l'ANC n° 2016-07 du 4 novembre 2016, modifiant le règlement n° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général (PCG)

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, comprenant le prix d'achat et les frais accessoires.
L'application des réglements 2002-10 et 2006-06 sur les amortissements et les immobilisations n'a pas permis de mettre en évidence des composants.
La société continue d'amortir les biens non décomposables sur la durée d'usage.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée moyenne de vie prévue :

	durée	type d' amortissement
Agencements et aménagements de constructions	8 à 10 an(s)	Linéaire
Matériel et outillage	2 0 5 an(s)	Linéaire
Matériel de transport	N/A	
Mobilier de bureau	1 à 5 an(s)	Linéaire

Immobilisations incorporelles

Les frais d'établissement comprennent des coûts engagés par Sarmates dans le cadre de la reprise des actifs et sont amortis sur 2 ans.
Les concessions, brevets et droits similaires comprennent des acquisitions de logiciels pour 66 438,71€ et sont amortis sur 1 à 2 ans.
Les fonds commerciaux sont valorisés au coût historique pour 853 180,146€.

Fonds commercial

La valeur du fonds de commerce s'élève à la somme de 794.546€.
Il correspond au cumul des passifs repris à la barre du tribunal de commerce de Paris en date du 10 juin 2015.
(passifs repris des sociétés SARMATE, SAM+, ARBLADE & fils, C2IP, ALUFER et CLEOME).
Il est présumé avoir une durée de vie non limitée et n'est donc pas amorti, mais il fait l'objet d'un test de dépréciation une fois par an.
Ce test conduit à constater une dépréciation si la valeur d'usage du fonds de commerce est inférieur à sa VNC.
Il n'y a pas lieu de constater une dépréciation sur les comptes 2019.

Copie certifiée conforme
AP / 30/07/2020 10:15:22
N° de dépôt - 2020/7878 / 808412548

SAS SARMATES

Période du **01/01/2019** au **31/12/2019**

Règles et méthodes comptables

(Décret n° 83-1020 du 29-11-1983 - articles 7, 21, 24 début, 24-1, 24-2 et 24-3)

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

Participations et prêts

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

La valeur d'inventaire est notamment appréciée en fonction des perspectives d'activité et de résultats futurs. Au 31 décembre, aucune dépréciation n'a été constatée.

Dépôts de garantie

La valeur d'inventaire est notamment appréciée en fonction des perspectives d'activité et de résultats futurs. Au 31 décembre, aucune dépréciation n'a été constatée.

Stocks

Les stocks de matières premières sont évalués suivant la méthode "du dernier prix d'achat connu".
Au 31 décembre 2019, le stock tient compte de la valeur des matières premières et autres quincailleries présents au sein de l'atelier de production situé à Morangis.

Comptes annuels annexés au rapport du commissaire aux comptes

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

La valeur des créances clients présentée à l'actif du bilan tient compte des cessions de créances réalisées auprès des organismes de financement. Ces créances sont déconsolidées.

Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques couvrent des risques identifiées sur des pénalités provisoires, au cas par cas, sur chaque chantier.
Les pénalités définitives sont enregistrées directement en charges exceptionnelles.
Aucun autre risque n'a été identifié à ce jour.

Copie certifiée conforme
AP / 30/07/2020 10:15:22
N° de dépôt - 2020/7878 / 808412548

Règles et méthodes comptables

(Décret n° 83-1020 du 29-11-1983 - articles 7, 21, 24 début, 24-1, 24-2 et 24-3)

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

Comptes annuels annexés au rapport du commissaire aux comptes

Opérations en devises

Aucune opération en devises n'est relevée au 31 décembre 2019.

Opérations à long terme

Les travaux en cours, déterminés en fonction d'une comptabilité analytique sont scindés en deux catégories.

La méthode à l'avancement s'applique aux travaux neufs. Un ajustement est pratiqué sur la valeur de facturation relevée à chaque fin de période pour reconnaître la marge à l'avancement des dépenses engagées. Le résultat du chantier est incorporé au fur et mesure de l'avancement des coûts.
Cet ajustement impacte selon le cas l'actif ("facture à établir") ou le passif ("produit constaté d'avance").

Les travaux de maintenance sont comptabilisés en tenant compte d'un coefficient de marge moyen estimé sur la base des performances historiques constatées.

La valeur des encours fait l'objet d'une analyse de recouvrabilité et de dépréciation le cas échéant.

Changement de méthodes, de modalités d'estimation et/ou de présentation

Aucun changement de méthode comptable n'est intervenu par rapport au précédent exercice.

Transactions avec les parties liées

Les transactions avec les parties liées ne sont pas significatives et ont été réalisées à des conditions normales de marché.

Principes comptables retenus

Les principes comptables retenus sont présentés dans les notes annexes aux comptes annuels ainsi établis au 31 décembre 2019.

Copie certifiée conforme
AP / 30/07/2020 10:15:22
N° de dépôt - 2020/7878 / 808412548

Règles et méthodes comptables

(Décret n° 83-1020 du 29-11-1983 - articles 7, 21, 24 début, 24-1, 24-2 et 24-3)

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

Engagement de retraite et avantages assimilaires (Article 531-4 du PCG)

L'évaluation réalisée sur La détermination des engagements retraites a été estimée sur les critères suivants :

. Taux de rotation des salariés
. Taux de rotation des salaires
. Taux d'actualisation de survie
. Age de départ du salarié
. Taux de charges estimé à 50%

Le montant des engagements s'élèverait à la somme de 624 451€

Comptes annuels annexés au rapport du commissaire aux comptes

Copie certifiée conforme
AP / 30/07/2020 10:15:22
N° de dépôt - 2020/7878 / 808412548

SARMATES

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

EVENEMENTS POSTERIEURS

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

CRISE SANITAIRE : COVID19

En date du 17 mars 2020, une mesure gouvernementale instaure le confinement de la population face à l'épidémie du COVID 19
compte tenu de cette décision, la société SARMATES instaure immédiatement des mesures, afin de préserver les principaux centres d'activités et les enjeux économiques de la société.
les actions suivantes sont mises en place afin de répondre aux enjeux liés à la crise.

MESURES RESOURCES HUMAINES

Mise en place des accords du chômage partiel jusqu'au 30 juin 2020 et prise de congés payés
90% de l'effectif SARMATES a été mis en chômage partiel au début de la pandémie,
seul 17 salariés ont été maintenus en présence physique au siège de Sarmates ou en télétravail
puis l'adoptation des ressources en personne physique se constitue en fonction
du volume d'activité (fonctions support, fonctions commerciales, activité de
production)

Comptes annuels annexés au rapport
du commissaire aux comptes

MESURES SANITAIRES

Mise en place d'actions spécifique destinées à assurer la continuité dans le cadre du respect des conditions sanitaires (plan de continuité à jour, additifs PPSPS, gestion sanitaire au niveau des locaux, désignation référent COVID acquisition de matériel spécifiques, mise en place de visite de reprise et surveillance des états de santé, ...)

MESURES FINANCIERES

. renforcement des moyens financiers par l'accord de prêts bancaires pour un montant de 5 000k€ (dont un prêt ATOUT BPI de 750k€ non décaissé)
. différé des charges sociales auprès de l'URSSAF et de la caisse de congés payés sur une période demandée de 2 mois.
. Différé des coûts sur les contrats de locations sur le parc automobile
. Indemnisation du chomage partiel par l'état
. Obtention de l'engagement de VERDOSO SAS de renforcer nos capitaux propres dans un plafond de 1.5 M€ dans le cas d'insuffissance des financements bancaires et un accord du blocage du compte courant à hauteur de 2 000k€ sur 5 ans
. Aucun décalage n'a été pratiqué sur les autres dettes de l'entreprise

MESURES ECONOMIQUES

. Les chantiers ont été arrêtés et mis en sécurité au cours de la journée du 17 mars
. Les clients publics, pour l'activité de maintenance, ont fermé leurs sites, saut urgence
. Mise en place de planning de reprise à la semaine dans l'objectif de gérer et d'autoriser les reprises d'activités pour concentrer l'effort de l'entreprise sur les priorités améliorer la communication entre service et permettre la meilleure adaptation des ressources aux besoins liés aux activités chantier (Grands projets et maintenance)
. 100% des activités de maintenance ont repris à fin mai 2020 et 80% sur les grands projets, ce dernier pôle devrait reprendre à 100% à fin juin 2020
. Aucun perte chantier n'a été enregistrée

Copie certifiée conforme
AP / 30/07/2020 10:15:22
N° de dépôt - 2020/7878 / 808412548

Immobilisations

SARMATES

Période du 01/01/19 au 31/12/19
Edition du
Devise d'édition

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions apports, création virements
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement	114 633		8 400
Autres immobilisations incorporelles	857 434		62 184
TOTAL immobilisations incorporelles :	**972 068**		**70 584**
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre	10 000		41 950
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel	291 025		97 028
Installations générales, agencements et divers	352 020		45 293
Matériel de transport	26 718		
Matériel de bureau, informatique et mobilier	130 894		41 443
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL immobilisations corporelles :	**810 658**		**225 714**
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations	658 346		
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	328 531		253 700
TOTAL immobilisations financières :	**986 877**		**253 700**
TOTAL GÉNÉRAL	**2 769 603**		**549 998**

RUBRIQUES	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légales
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établ. et de développement			123 033	
Autres immobilisations incorporelles			919 619	
TOTAL immobilisations incorporelles :			**1 042 652**	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre			51 950	
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Install. techn., matériel et out. industriels			388 054	
Inst. générales, agencements et divers			397 313	
Matériel de transport			26 718	
Mat. de bureau, informatique et mobil.			172 337	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :			**1 036 372**	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations mises en équivalence				
Autres participations		253 346	405 000	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immo. financières		7 973	574 258	
TOTAL immobilisations financières :		**261 319**	**979 258**	
TOTAL GÉNÉRAL		**261 319**	**3 058 282**	

Comptes annuels annexés au rapport du commissaire aux comptes

© Sage

Copie certifiée conforme
AP / 30/07/2020 10:15:22
N° de dépôt - 2020/7878 / 808412548

Amortissements

SARMATES

Période du 01/01/19 au 31/12/19
Edition du
Devise d'édition

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement.	108 952	9 507		118 459
Autres immobilisations incorporelles	56 395	6 166		62 561
TOTAL Immobilisations incorporelles :	**165 347**	**15 673**		**181 020**
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui	10 000	8 554		18 554
Constructions installations générales				
Installations techn. et outillage industriel	133 022	67 806		200 828
Inst. générales, agencements et divers	56 137	39 669		95 806
Matériel de transport	7 073	5 344		12 417
Mat. de bureau, informatique et mobil.	100 085	27 225		127 310
Emballages récupérables et divers				
TOTAL Immobilisations corporelles :	**306 317**	**148 598**		**454 915**
TOTAL GÉNÉRAL	**471 664**	**164 271**		**635 935**

VENTILATIONS DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles			
TOTAL Immobilisations incorporelles :			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel			
Installations générales, agencements et divers			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier	6 189	87	
Emballages récupérables et divers			
TOTAL Immobilisations corporelles :	**6 189**	**87**	
Frais d'acquisition de titres de participations			
TOTAL GÉNÉRAL	**6 189**	**87**	

Comptes annuels annexés au rapport du commissaire aux comptes

© Sage

Copie certifiée conforme
AP / 30/07/2020 10:15:22
N° de dépôt - 2020/7878 / 808412548

Provisions Inscrites au Bilan

SARMATES

Période du 01/01/19 au 31/12/19
Edition du
Devise d'édition

RUBRIQUES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
Prov. pour reconstitution des gisements				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	6 189	15 486	15 400	6 275
Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES	**6 189**	**15 486**	**15 400**	**6 275**
Provisions pour litiges				
Prov. pour garant. données aux clients				
Prov. pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Prov. pour pensions et obligat. simil.				
Provisions pour impôts				
Prov. pour renouvellement des immo.				
Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres prov. pour risques et charges				
PROV. POUR RISQUES ET CHARGES				
Prov. sur immobilisations incorporelles				
Prov. sur immobilisations corporelles				
Prov. sur immo. titres mis en équival.				
Prov. sur immo. titres de participation				
Prov. sur autres immo. financières				
Provisions sur stocks et en cours	27 416	20 616	27 416	20 616
Provisions sur comptes clients				
Autres provisions pour dépréciation				
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION	**27 416**	**20 616**	**27 416**	**20 616**
TOTAL GÉNÉRAL	**33 605**	**36 102**	**42 816**	**26 891**

Comptes annuels annexés au rapport du commissaire aux comptes

© Sage

Copie certifiée conforme
AP / 30/07/2020 10:15:22
N° de dépôt - 2020/7878 / 808412548

État des Échéances des Créances et Dettes

SARMATES

Période du 01/01/19 au 31/12/19
Edition du
Devise d'édition

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			
Créances rattachées à des participations	100 000		100 000
Prêts			
Autres immobilisations financières	574 258		574 258
TOTAL de l'actif immobilisé :	**674 258**		**674 258**
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux ou litigieux	29 509		29 509
Autres créances clients	11 101 846	11 101 846	
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés	104 118	104 118	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	72 870	72 870	
État - Impôts sur les bénéfices	47 332	47 332	
État - Taxe sur la valeur ajoutée	304 918	304 918	
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés			
État - Divers			
Groupe et associés	237 105	237 105	
Débiteurs divers	1 035 120	1 035 120	
TOTAL de l'actif circulant :	**12 932 818**	**12 903 309**	**29 509**
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	59 133	59 133	
TOTAL GÉNÉRAL	**13 666 209**	**12 962 442**	**703 767**

Comptes annuels annexés au rapport du commissaire aux comptes

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Auprès des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine				
- à plus d' 1 an à l'origine	351 838	143 361	208 478	
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	6 405 533	6 405 533		
Personnel et comptes rattachés	66 268	66 268		
Sécurité sociale et autres organismes	444 812	444 812		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	2 218 251	2 218 251		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	204 606	204 606		
Dettes sur immo. et comptes rattachés				
Groupe et associés	2 215 122	215 122	2 000 000	
Autres dettes	460 985	460 985		
Dette représental. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	2 252 326	2 252 326		
TOTAL GÉNÉRAL	**14 619 741**	**12 411 263**	**2 208 478**	

© Sage

Copie certifiée conforme
AP / 30/07/2020 10:15:22
N° de dépôt - 2020/7878 / 808412548

Produits à Recevoir

SARMATES

Période du 01/01/19 au 31/12/19
Edition du
Devise d'édition

MONTANT DES PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN		Montant
Immobilisations financières		
Créances rattachées à des participations		
Autres immobilisations financières		
Créances		
Créances clients et comptes rattachés	Comptes annuels annexés au rapport du commissaire aux comptes	5 539 216
Personnel		
Organismes sociaux		
État		
Divers, produits à recevoir		362 001
Autres créances		231 546
Valeurs Mobilières de Placement		
Disponibilités		
TOTAL		**6 132 764**

© Sage

Copie certifiée conforme
AP / 30/07/2020 10:15:22
N° de dépôt - 2020/7878 / 808412548

Charges à Payer

SARMATES

Période du 01/01/19 au 31/12/19
Edition du
Devise d'édition

MONTANT DES CHARGES À PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN		Montant
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Comptes annuels annexés au rapport du commissaire aux comptes	485 666
Dettes fiscales et sociales		207 856
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Disponibilités, charges à payer		
Autres dettes		24 388
	TOTAL	717 909

© Sage

Copie certifiée conforme
AP / 30/07/2020 10:15:22
N° de dépôt - 2020/7878 / 808412548

Charges et Produits Constatés d'Avance

SARMATES

Période du 01/01/19 au 31/12/19
Edition du
Devise d'édition

RUBRIQUES	Charges	Produits
Charges ou produits d'exploitation	59 133	2 252 326
Charges ou produits financiers		
Charges ou produits exceptionnels		
TOTAL	59 133	2 252 326

Comptes annuels annexés au rapport du commissaire aux comptes

© Sage

Copie certifiée conforme
AP / 30/07/2020 10:15:22
N° de dépôt - 2020/7878 / 808412548

Détail des Produits Exceptionnels et Charges Exceptionnelles

SARMATES

Période du 01/01/19 au 31/12/19
Edition du
Devise d'édition

PRODUITS EXCEPTIONNELS	Montant	Imputé au compte
Comptes annuels annexés au rapport du commissaire aux comptes		
TOTAL		

CHARGES EXCEPTIONNELLES	Montant	Imputé au compte
PENALITES MARCHES	69 646	67110000
PENALITES ET AMENDES FISCALES	2 778	67120000
INDEMNITES DU PERSONNEL	53 187	67180000
REGULARISATION COMPTE DE TIERS	15 084	67180000
REGULARISATIONS DETTES ANTERIEURES	2 100	67200000
TOTAL	142 795	

© Sage

Copie certifiée conforme
AP / 30/07/2020 10:15:22
N° de dépôt - 2020/7878 / 808412548

Composition du Capital Social

SARMATES

Période du 01/01/19 au 31/12/19
Edition du
Devise d'édition

CATEGORIES DE TITRES	Nombre	Valeur nominale
1 - Actions ou parts sociales composant le capital soc. au début de l'exercice	300000	3,33
2 - Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice		
3 - Actions ou parts sociales remboursées pendant l'exercice		
4 - Actions ou parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	300000	3,33

Comptes annuels annexés au rapport du commissaire aux comptes

© Sage

Copie certifiée conforme
AP / 30/07/2020 10:15:22
N° de dépôt - 2020/7878 / 808412548

Engagements Financiers

SARMATES

Période du 01/01/19 au 31/12/19
Edition du
Devise d'édition

ENGAGEMENTS DONNÉS		Montant
Effets escomptés non échus		
Avals et cautions		
Engagements en matière de pensions, retraites et indemnités		
Autres engagements donnés :		5 511 387
Financement CM CIC FACTOR sur créances clients (net de dépôt de garantie)	1 828 977	
Avance + BPI sur créances clients (net de dépôt de garantie)	3 057 959	
Engagements retraite	624 451	

Comptes annuels annexés au rapport du commissaire aux comptes

TOTAL	5 511 387

ENGAGEMENTS RECUS		Montant
Avals et cautions et garanties		
Autres engagements reçus :		9 845 920
Utilisation des lignes de cautions au 31/12/2019	6 552 143	
Lignes de cautions non utilisées au 31/12/2019	3 293 777	

TOTAL	9 845 920

© Sage

Copie certifiée conforme
AP / 30/07/2020 10:15:22
N° de dépôt - 2020/7878 / 808412548

Effectif Moyen

SARMATES

Période du 01/01/19 au 31/12/19
Edition du
Devise d'édition

EFFECTIFS	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Cadres	38	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	65	
Ouvriers	75	23
TOTAL	178	23

Comptes annuels annexés au rapport du commissaire aux comptes

© Sage

Copie certifiée conforme
AP / 30/07/2020 10:15:22
N° de dépôt - 2020/7878 / 808412548

Copie certifiée conforme
AP / 30/07/2020 10:15:22
N° de dépôt - 2020/7878 / 808412548

Liste des Filiales et Participations

SARMATES

Période du 01/01/19 au 31/12/19
Edition du
Devise d'édition

FILIALES ET PARTICIPATIONS	Capital	Réserves et RAN avant affecta° résultat	Quote-part du capital détenue en pourcentage	Valeurs comptables titres détenus Brute	Valeurs comptables titres détenus Nette	Prêts & avances consentis par la société non remboursés	Montant des cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires HT du dernier exercice écoulé	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par société au cours exercice
A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONC. LES FILIALES ET PARTICIPATIONS										
1. filiales (Plus de 50% du capital détenu)										
M.B.E.	300 000	71 962	97	290 000	290 000	154 928		9 206 676	180 936	
SCI SITMO	127 000	8 800	99,99	15 000	15 000	182 177		208 581	4 907	
2. participations (10 à 50% du capital détenu)										
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONC. LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPAT°										
1. filiales non reprises en A:										
- françaises										
- étrangères										
2. participations non reprises en A:										
- françaises										
- étrangères										

Comptes annuels annexés au rapport du commissaire aux comptes

© Sage

Identité des Sociétés Mères Consolidant les Comptes de la Société

SARMATES

Période du 01/01/19 au 31/12/19
Edition du
Devise d'édition

DÉNOMINATION SOCIALE	Forme	Au capital de	Ayant son siège social à
VERDOSO	SAS	3 249 428	39 avenue Pierre 1er de Serbie 75008 PARIS

Comptes annuels annexés au rapport du commissaire aux comptes

© Sage

Copie certifiée conforme
AP / 30/07/2020 10:15:22
N° de dépôt - 2020/7878 / 808412548

SAS SARMATES

Période du **01/01/2019** au **31/12/2019**

HONORAIRES COMMISSAIRES AUX COMPTES		**Montant**
Honoraires sur certification des comptes		33 500
Honoraires autres prestations de services	**Comptes annuels annexés au rapport du commissaire aux comptes**	
	TOTAL	**33 500**

Commentaires :

Copie certifiée conforme
AP / 30/07/2020 10:15:22
N° de dépôt - 2020/7878 / 808412548

Eléments Relevant de Plusieurs Postes du Bilan

SARMATES

Période du 01/01/19 au 31/12/19
Edition du
Devise d'édition

POSTES DU BILAN	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes ou créances représentées par effets de commerce
	Liées	Avec lesquelles la société a un lien de participation	
Capital souscrit non appelé			
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles			
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles			
Participations	305 000		
Créances rattachées à des participations	100 000		
Prêts			
Autres titres immobilisés			
Autres immobilisations financières			
Avances et acomptes versés sur commandes			
Créances clients et comptes rattachés		2 268	
Autres créances			
Capital souscrit appelé, non versé			
Valeurs mobilières de placement			
Disponibilités			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières divers	237 105	(2 215 122)	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		(10 000)	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			

Comptes annuels annexés au rapport du commissaire aux com

© Sage

Copie certifiée conforme
AP / 30/07/2020 10:15:22
N° de dépôt - 2020/7878 / 808412548